

Rapport public Parcoursup session 2025

IFPRA - Lycée Alain - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IFPRA - Lycée Alain - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (18064)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée Alain - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (18064)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	40	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Résultats en première et en terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Quantitatif	Les notes de première et de terminale	Essentiel
Savoir-être	Quantitatif	La fiche avenir est évaluée dans ce champs ainsi que les appréciations des bulletins.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualitatif	La lettre de motivation est lue et évaluée. Le jury appréciera l'individualisation de la lettre ainsi que la projection du candidat dans la formation demandée.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)

- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Absences - Discipline - Notes très faibles

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

L'engagement dans les cordées est pris en compte dans les critères qualitatifs mais à petite échelle.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Tous les dossiers des candidatures confirmés sont imprimés, lu et appréciés par le DDFPT.

L'équipe pédagogique est sollicitée à consulter les dossiers de candidats qui laisse cette première lecture à réflexion.

Une attention particulière est portée sur les résultats en Maths - Physiques Chimie et en enseignement professionnel.

Les candidats qui ont un dossier faisant référence à une attitude à revoir sont les premiers invités à un entretien individuel au travers de l'agenda Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est fortement conseillé aux candidats de s'appliquer sur ce projet qui est essentiel dans cette procédure de recrutement. Il ne doit pas prendre l'aspect d'une lettre générique. Il doit prendre appui sur les compétences du candidat et sur la formation que nous proposons. Il ne doit pas seulement faire référence au titre du diplôme mais bien aux aspects professionnels de celui-ci. Il est conseillé aux candidats de s'appliquer sur la syntaxe et de faire relire et corriger l'orthographe. La session 2025 regrête le peu de rendez-vous pris au travers de l'agenda parcourup. Tous les candidats doivent consulter régulièrement le portail car ils sont systématiquement invités à un entretien individuel.

Signature :

Cécile DA COSTA DIAS,
Chef d'établissement de l'établissement IFPRA -
Lycée Alain